COMMUNIQUÉ de PRESSE

www.deux-sevres.fr

LUNDI 24 JUIN 2024

BS du Conseil départemental des Deux-Sèvres : plus de 18 millions d'euros d'investissement pour les futurs collèges de Secondigny et Thénezay

« Malgré un budget corseté, le Département des Deux-Sèvres a la capacité d'assumer ses décisions en faveur de la réussite de la jeunesse. Nous avons voté le Plan Collège 2050 en février 2023, ce dernier devient chaque jour plus concret pour le territoire, pour les Deux-Sévriens. Les travaux du collège du Pinier à Melle sont bien avancés tandis que ceux des collèges niortais Gérard-Philipe et Philippe-de-Commynes sont sur le point de débuter. Afin de poursuivre dans cette dynamique, nous votons aujourd'hui une enveloppe de 18,595 millions d'euros en investissement pour les projets de Secondigny et de Thénezay. Grâce à notre gestion financière rigoureuse, nous avons les moyens de notre ambition pour l'épanouissement de la jeunesse », a déclaré Coralie Dénoues, présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres, lors du vote du budget supplémentaire en séance publique lundi 24 juin 2024. Le coup d'envoi des travaux pour les collèges de Secondigny et de Thénezay est prévu début 2026. Ces établissements « nouvelle génération » ouvriront leurs portes à la rentrée scolaire 2027-2028 pour Thénezay et lors de l'hiver 2027-28 pour Secondigny.

S'agissant du collège de Secondigny dont le concours de maîtrise d'œuvre a été lancé au printemps, les trois équipes retenues remettront leurs projets cet été : les élus choisiront le lauréat courant septembre 2024. Suivront ensuite la phase d'étude et le lancement des appels d'offres.

Pour mémoire, le futur collège et l'internat seront construits sur le terrain de football situé à l'arrière de l'actuel collège. Les capacités d'accueil retenues sont :
- collège : 400 élèves, extensible à 500 élèves ;
- internat : 32 places, extensible à 60 places.

Les bâtiments et espaces extérieurs seront conçus conformément aux orientations du « collège de demain » répondant aux priorités issues des groupes thématiques du Plan Collège 2050.

Lors de cette séance publique, le crédit inscrit pour le lancement de l'opération s'élève à 11,795 millions d'euros soit environ 65% du coût total du projet.

S'agissant du collège de Thénezay, le projet répondant aux préconisations du Plan Collège 2050 est en cours de définition. Il comporte :

- une rénovation énergétique de l'ensemble des bâtiments externat, demi-pension et logements de fonction ;
- une restructuration intérieure permettant d'optimiser les surfaces et fonctionnalités de l'établissement.

Lors de cette séance publique, le crédit inscrit pour le lancement de l'opération s'élève à 6,8 millions d'euros soit environ 75% du coût total du projet.

A Melle et à Niort, collèges de demain en devenir

Le chantier du Pinier à Melle (rénovation énergétique et réorganisation des espaces) s'achèvera fin 2025 sans obérer les bonnes conditions d'apprentissage des élèves. Coût pour le Département des Deux-Sèvres : 7 millions d'€ TTC.
La première phase du chantier dédiée à la rénovation énergétique est quasiment achevée. Elle sera suivie de la rénovation intérieure intégrale de l'établissement qui débutera le 8 juillet, lors des grandes vacances scolaires.

A partir de cet été, deux collèges niortais vont eux aussi connaître ces phases de rénovation énergétique et de réorganisation des espaces.
Le montant des travaux pour Philippe-de-Commynes et Gérard-Philipe s'élève respectivement à 11,9 millions d'euros et 13,9 millions d'euros.
Ces 3 chantiers répondent aux objectifs du Plan Collège 2050 soit l'amélioration de la fonctionnalité des lieux et l'inscription dans une logique de réduction de l'empreinte environnementale de ces bâtiments.

Et Coralie Dénoues de conclure : « En agissant simultanément sur le parc bâtimentaire et la qualité des équipements, sur la maintenance, l'entretien et la performance technique des locaux mais également sur la qualité de vie et de restauration des collégiens, le Plan Collège 2050 marque un virage important dans la manière dont le Département prend en charge l'avenir et la réussite des collégiens d'aujourd'hui et de demain. Si ce plan se poursuivra au-delà de l'annualité de notre mandat, d'ici 2028, les Deux-Sévriens apprécieront la réalisation de chantiers entamés en début de mandat. Les collèges de Melle, de Niort, Secondigny et Thénezay seront des collèges de demain bien implantés en Deux-Sèvres ».

CONTACT PRESSE
Delphine PERONNET
Direction du Cabinet et de la Communication
Tél : 05 49 06 63 48 • Port : 06 63 21 57 51
www.deux-sevres.fr